



C'EST
BON À

SAVOIR

L'INFO PRATIQUE
DES LOCATAIRES

#1
JUN 2024



Vous informer, en proximité

J'ai le plaisir de vous adresser la première lettre "C'est Bon à Savoir", que j'ai voulu proche de vous et de la vie au sein des résidences de Pas-de-Calais habitat. Elle sera un lien nouveau entre nous, une façon simple de vous informer régulièrement et de vous accompagner dans votre quotidien, comme cette fois avec votre nouvel espace locataire et l'utilisation du chèque énergie pour le règlement des charges locatives, si celles-ci incluent du chauffage collectif. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Jean-Louis Cottigny
Président de Pas-de-Calais habitat

DÉCOUVREZ ET CRÉEZ VOTRE NOUVEL ESPACE LOCATAIRE

Depuis le 5 mars dernier, pour faciliter vos démarches, Pas-de-Calais habitat a mis à votre disposition un nouvel espace personnel en ligne, accessible depuis notre site internet : www.pasdecalais-habitat.fr Il donne accès à un grand nombre de services :

- Consulter votre compte locataire
- Télécharger votre avis d'échéance
- Obtenir un relevé de compte
- Mettre en place un prélèvement automatique
- Payer votre loyer par carte bancaire de manière sécurisée
- Solliciter une demande technique

Connectez-vous sur
www.pasdecalais-habitat.fr
→ rubrique Espace locataire

Cliquez sur : **Créez votre espace locataire.**

Attention : vous devez créer un nouveau compte même si vous en possédez déjà un. Vous ne pourrez pas vous connecter avec vos anciens identifiants/mot de passe.



L'application mobile est disponible sur les stores



LE CHÈQUE ÉNERGIE, UN NOUVEAU MODE DE PAIEMENT DE VOS CHARGES LOCATIVES

Les chèques énergie ont été envoyés tout au long du mois d'avril. Si vous êtes éligible, vous l'avez reçu automatiquement par courrier, à la dernière adresse indiquée à l'administration fiscale.

Comprise entre 68 et 277 € selon les revenus et la composition familiale, cette aide permet de payer les factures d'énergie (gaz, électricité, fioul...).

Grande nouveauté 2024 : si vous êtes bénéficiaire du chèque énergie et que votre résidence est chauffée collectivement, vous pouvez utiliser la somme perçue pour régler vos charges locatives. Pour cela, rien de plus simple : venez déposer votre chèque dans votre agence Pas-de-Calais habitat.

Pour rappel, le chèque énergie 2024 est utilisable jusqu'au 31 mars 2025.



89% DES LOCATAIRES SONT SATISFAITS DE PAS-DE-CALAIS HABITAT*

*Enquête menée par l'Union Régionale pour l'Habitat des Hauts-de-France auprès de 2 400 locataires de Pas-de-Calais habitat



Flashez ce QR-Code pour en savoir plus



Point dialogue | 03-21-62-62-62
NUMÉRO NON SURTAXÉ

www.pasdecalais-habitat.fr



DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRES POUR VOS DÉCHETS À ST-ÉTIENNE-AU-MONT

Après la réhabilitation thermique de la résidence Romain Rolland, nous poursuivons l'amélioration du cadre de vie du quartier par l'aménagement de points d'apport volontaires (PAV) permettant le tri sélectif des déchets ménagers. Pratiques et plus esthétiques que les containers à ordures ménagères habituels, ces bornes sont les premières implantées sur la commune de St-Étienne-au-Mont.

Un schéma de ramassage a été élaboré avec la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB), porté par Brigitte Passebosch, Maire de la commune et Vice-présidente de la CAB en charge de la gestion et de la valorisation des déchets ménagers.

Le montant des travaux s'élève à 178 004 € dont 53 002 € pris en charge par la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.



Les points d'apport volontaire sont des équipements pérennes qui améliorent la collecte et le recyclage des déchets ménagers.

BIEN TRIER SES DÉCHETS

- **Dans la borne jaune**, je dépose tous les emballages en plastique et métal, les briques alimentaires, (sachets, pots et barquettes en polystyrène... pas de couches, jouets et objets en plastique)
- **Dans la borne bleue**, je dépose les papiers et cartons (feuilles, livres, magazines... pas de papier-peint, papier cadeau, papier alimentaires gras)
- **Dans la borne verte**, je dépose le verre (bouteilles, pots et bocaux en verre vides, sans couvercles ni bouchons)
- **Dans la borne grise**, je dépose les ordures ménagères dans un sac fermé

ÉQUIHEN-PLAGE : UN NOUVEAU POINT CONTACT À VOTRE SERVICE

Afin de répondre efficacement à vos demandes, un nouveau point contact est ouvert depuis le 26 mars 2024 à la résidence Les Mimosas, apt n°3, 6 rue des Dunes à Équihen-Plage.

Nous vous y accueillons sans rendez-vous les **mardis et jeudis de 14h à 16h**.

Votre responsable d'agence et son équipe vous reçoivent également à l'agence de St-Étienne-au-Mont, résidence Salvador Allende rue Roger Cordier, aux horaires habituels d'ouverture.



Le point contact est un service de proximité au cœur du quartier.

VOTRE AGENCE

4 Résidence Salvador Allende, rue Roger Cordier à Saint-Etienne-au-Mont

Pas-de-Calais habitat compte désormais 31 agences et 10 points de contact proches de chez vous. Au sein des agences, les responsables d'agence, conseillères logement et conseillères sociales vous reçoivent, avec ou sans rendez-vous.

Horaires d'ouverture :

- Lundi de **9h à 12h**
- Mardi et jeudi de **13h30 à 16h**



Votre responsable d'agence :
Philippe Leperque

Avec l'équipe de proximité, il est le garant de la qualité de service et vous apporte des réponses adaptées aux questions concernant le quartier, la résidence, votre logement.

Votre conseillère logement Sophie Lemaire vous reçoit sur rendez-vous à la Direction territoriale :

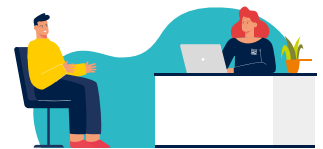
- 87 bis boulevard de la liberté à Outreau

Elle vous accompagne tout au long de votre parcours locatif, depuis la demande initiale jusqu'à l'entrée dans votre nouveau logement.

Votre conseillère sociale Mélanie Arsicaud vous reçoit sur rendez-vous à la Direction territoriale :

- 87 bis boulevard de la liberté à Outreau

Elle vous accompagne en cas de difficultés de paiement du loyer, vous conseille et vous oriente, si besoin, vers les structures partenaires adaptées.



Pour prendre rendez-vous avec votre responsable d'agence, votre conseiller(e) logement ou votre conseillère sociale :
☎ 03 21 62 62 62

Pour vos demandes d'intervention technique relatives au contrat multiservices dont vous bénéficiez pour votre logement :



03 21 21 93 10
monlogista.fr